



# L'Écho Bayellois

**N° 1 - JUILLET 2020**

**Feuille d'information de la vie municipale**

Secrétariat de mairie : 03 25 92 05 14 Elu de permanence : 06 32 27 40 14 Agence Postale : 03 25 92 69 65

SDDEA : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'AUBE (TROYES) : [www.sddea.fr](http://www.sddea.fr)

Service Administratif : 03.25.83.27.27 - Service Technique : 03.25.92.83.51

Site internet Commune de BAYEL : [www.bayel.fr](http://www.bayel.fr)

*Notre nouveau Conseil Municipal  
élu le 15 mars  
installé le 23 mai 2020*

Maire, Adjoint, Conseillers municipaux (de gauche à droite)

Mmes & MM. Frédéric GROSJEAN (4ème adjoint), LEGROS Damien, CUIF Fanny, GATINOIS Michel (1er Adjoint), LARUE Sandra, FERNANDES Angélique, HONERCHICK Romain, Laurence CAILLET (Maire), SIMONOT Vincent, PLOIX Stéphanie, Bernard MONNE (2ème Adjoint), Elodie COCHARD, DOS SANTOS Marinette, Franck ORRIBE (3ème adjoint), MASSON François (absent de la photo)



## Discours d'installation 23 mai 2020

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et un moment singulier.

Un moment singulier, au vu de la pandémie qui a atteint le monde, ayant entraîné la maladie et la perte d'êtres chers, mais aussi la peur du lendemain. Ces difficultés nous ont permis de faire renaître le sentiment de faire partie d'une communauté au sein de laquelle on prend soin les uns des autres. Je suis persuadée que cet élan de solidarité restera présent et je crois que nous allons inventer une nouvelle façon d'être ensemble, certes avec des contraintes, mais ensemble. Je souhaite rendre un vibrant hommage, comme nous l'avons fait chaque soir à 20 heures, à tous ceux qui ont poursuivi leur activité pour nous, que ce soient les soignants, mais également les employés des commerces, des services publics, ils n'ont pas failli devant l'adversité et je souhaite que nous les applaudissions.

Aujourd'hui, c'est d'abord une émotion personnelle.

Je veux remercier de tout cœur tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance, nous allons nous mettre au travail très vite et très fort.

Je veux vous affirmer que je suis la Maire de tous les Bayelloises et Bayellois.

MAIRE, c'est le plus beau mandat, c'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent.

Les Français restent très attachés à la relation avec le Maire, c'est, je pense, l'un des piliers de notre pacte républicain et cette écharpe tricolore en est l'incarnation.

Mais, l'émotion que je ressens est aussi une émotion collective. Je veux m'adresser ici à l'ensemble de l'équipe qui se trouve autour de cette table Je veux leur rendre hommage pour la campagne qu'ils ont menée sans compter leur temps ni leur énergie. Nous avons partagé beaucoup d'émotions, de joie, parfois de difficultés, mais je peux vous dire que c'est une équipe qui travaille depuis un an, qui est profondément attachée à notre commune, a montré sa solidité, son engagement et qui aujourd'hui a hâte de mettre ses compétences, son énergie avec dévouement au service de BAYEL, à votre service.

Nous sommes à présent responsables de la direction de cette cité. C'est une responsabilité exaltante et c'est une responsabilité lourde, qui impose une certaine humilité, nous apportons simplement une pierre à l'édifice comme d'autres l'on fait avant nous et comme d'autres le feront après nous. Je souhaite rendre hommage à tous élus qui nous ont précédés et en particulier mon papa, je pense qu'il serait fier ce soir. Je veux rendre hommage à ceux qui m'ont montré le chemin Michel GATINOIS, Mauricette HAAFF, première femme maire de Bayel, mais également Jean-Claude RENARD et enfin je n'oublierai pas notre collègue des premiers mois de notre aventure Francis GIRARDOT.

Je veux m'adresser à mon prédécesseur, je n'ai jamais mis en doute le fait qu'il agissait selon ses convictions pour le bien de notre village, avec ses collègues. Je tiens à le remercier publiquement et je lui souhaite le meilleur pour l'avenir entouré de sa famille.

Je veux adresser un message particulier aux employés municipaux. Je sais que nous pourrions compter sur leur professionnalisme et sur leur expérience. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir travailler avec leur concours.

Nous serons au service de tous, nous respecterons nos engagements, nous serons disponibles et à votre écoute, nous vous consulterons sur les projets importants qui vous concernent, nous gérerons avec rigueur l'argent public communal.

Nous soutiendrons les nombreuses associations bayelloises dans leurs actions, elles sont la grande richesse d'une commune. Les responsables associatifs et les bénévoles sont à l'œuvre tous les jours pour apporter leurs compétences et leur passion au développement de la solidarité, de la culture et du sport.

Nous nous engageons enfin à défendre l'identité bayelloise et ses valeurs, et à faire vivre notre patrimoine qui est si riche.

J'adresse mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer à mes côtés les responsabilités municipales, soyons dignes de l'espoir qui a été mis en nous, préférons l'action pour le bien de tous aux considérations personnelles et surtout bâtissons notre projet de vie dans cette belle cité bayelloise.

**Le Maire, Madame Laurence CAILLET**

## ACCUEIL PERISCOLAIRE & RESTAURATION SCOLAIRE

A partir de la rentrée scolaire 2020/2021 les services d'accueil périscolaire et de cantine seront assurés directement par la Commune de BAYEL, avec un personnel renouvelé.

Des fiches de préinscription ont été distribuées aux parents et une information sera transmise fin août à tous les parents.



Ce que l'on sait déjà : (mais qui pourra évoluer)

- Accueil du matin de 7h30 à 9h
- Accueil du soir de 17h à 18h30
- Accueil chaque mercredi avec cantine,
- Cantine pendant toute la période scolaire.

Le quotient familial sera pris en compte pour le calcul des tarifs appliqués.

Renseignements pourront être pris au secrétariat de la Mairie 03.25.92.05.14.

## ENTRETIEN COURANT DES TROTTOIRS

Pour leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

L'entretien se limite au nettoyage des feuilles mortes et détritiques, au désherbage et en hiver au dégivrage de la neige



ou du verglas. L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver fait partie de l'entretien courant.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé si votre véhicule interdit le libre passage des piétons.

## NOUVEAUX HORAIRES

### SECRETARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

**Secrétariat de Mairie : 03.25.92.05.14**

Lundi : de 13h30 à 18h

Mardi, jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h45

Vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

**Agence Postale Communale : 03.25.92.69.65**

Lundi de 13h30 à 17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

## PAS DE FESTIVITES AU 14 JUILLET CETTE ANNEE...



Il apparaît que l'organisation des festivités du 14 juillet sont très complexes, en effet le protocole « COVID 19 » à mettre en place est tel qu'il semble difficile voire impossible d'organiser cette fête sans entrave aux règles sanitaires encore en vigueur, notamment pour la retraite aux flambeaux.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé de reporter le feu d'artifice au samedi 12 septembre prochain, lors de la fête patronale.

## PROGRAMME FETE PATRONALE 12 & 13 SEPTEMBRE 2020

Les élus recevront les forains le vendredi à la Mairie.

**Samedi 12/09** : 17 h Place de la Mairie

**Cérémonie de remerciements** suite au confinement COVID 19.

**Défilé en musique** jusqu'au terrain de la fête

**Inauguration avec vin d'honneur Vide grenier nocturne** dans les deux

salles de l'espace socioculturelle, avec buvette, organisé par la

P'tit Assoc des Ecoles Bayelloises.

**Feu d'artifice** dans le champs contigu

**Dimanche 13/09 à 12 h** : **Repas** salle socioculturelle organisé par l'Association Musicale Bayelloise.



## SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SECURITÉ !

### Lutte contre les cambriolages... je m'absente de mon domicile,

1. Ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique, ni sur les sites de réseaux sociaux,
2. Si vous possédez une alarme avertissez votre centre de télésurveillance de votre départ,
3. Fermez tous les volets, fenêtres et portes de votre maison,
4. Retirez toutes les clés des serrures des portes et fenêtres intérieures et rangez-les dans un lieu sûr, rangez les clés de vos véhicules restés au garage dans un endroit où personne n'ira les chercher. Verrouiller toujours les portières de vos véhicules restés au domicile;
5. Placez en lieu sûr tous vos objets de valeur, coffre ou cachette anodine,
6. Assurez vous que l'éclairage extérieur à détecteur de mouvement fonctionne bien,
7. Informez une personne de confiance de votre absence et demandez lui d'ouvrir la journée vos volets visible de la rue, et indiquez lui comment vous joindre en cas d'urgence.
8. Prévenez la Gendarmerie de votre absence



## SOYEZ ACTEUR DE LA PROPRETÉ ET DE L'ÉCOLOGIE DE NOTRE VILLAGE !

### Les dépôts sauvages... acte d'incivilité

L'augmentation des dépôts sauvages est une forme de délinquance qui crée une forte attente chez les élus et les exploitants agricoles. Les dépôts sauvages résultent souvent d'actes d'incivisme de particuliers, mais aussi d'entreprises ou de sociétés.

Nos conseils : Je vois un dépôt d'immondices visiblement illégal :

1. Je prends une photo générale de l'ensemble du dépôt,
2. Je regarde dans les déchets : Y a-t-il des éléments susceptibles d'identifier le propriétaire des déchets (documents nominatifs, récépissés de carte bleue, tickets de caisse, n° de carte de fidélité...



⇒ Non il n'y a pas d'éléments permettant d'identifier l'auteur du dépôt, je préviens le propriétaire du terrain pour qu'il dépose plainte (contre X) en Gendarmerie (ou par internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>)

⇒ Oui, il y a au moins un élément permettant d'identifier l'auteur du dépôt, je préviens la police de l'environnement afin d'ouvrir une enquête : [sd10@oncfs.gouv.fr](mailto:sd10@oncfs.gouv.fr), je laisse un message clair avec mon identité et n° de téléphone, et j'indique le lieu précis du dépôt avec si possible une photo.

## CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES

### AU DROIT DE L'AUBE

La prochaine permanence de ce service aura lieu à la mairie de BAYEL le :

**jeudi 29 Octobre 2020 de 10h à 12 h**

Adressez vous au secrétariat de Mairie pour tout renseignement ou prise de rendez-vous.

03.25.92.05.14

